

UN CONTRAT DE VENTE DE L'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE

PAR

CHR. BLINKENBERG

(SE REPORTER A LA PL. I)

Le document qui est reproduit dans la planche ci-jointe (aux $\frac{5}{8}$ environ de la grandeur naturelle) et dont nous donnons plus loin le texte, a été acquis l'année dernière pour le Musée National de Copenhague par l'égyptologue M. H.-O. LANGE. Comme c'est souvent le cas pour les textes ou objets anciens parvenus par l'intermédiaire de marchands d'antiquités, nous n'avons que des renseignements peu certains sur la provenance du document en question. Il a été acheté à un marchand arabe qui le donnait comme provenant d'Akhmim, affirmation dont on ne doit guère retenir autre chose sinon que le dit document a été découvert dans la Haute-Égypte. Mais l'incertitude qui règne sur ce point ne constitue pas un défaut capital, attendu que le document lui-même, comme on le verra, contient une indication de lieu suffisamment claire, et que sa destinée postérieure est sans importance pour l'intelligence du texte.

La feuille de papyrus sur laquelle il est écrit est conservée intégralement. Elle mesure 0^m565 de long et 0^m095—0^m10 de large. On n'en a utilisé pour l'écriture que la moitié environ, et on a laissé au commencement et à la fin un espace vide

large de 0^m14 à 0^m15. Sans compter l'en-tête: *Ἀντίγραφον*, il y a en tout 12 lignes, dont les trois premières, qui contiennent la date, sortent un peu plus à gauche. L'écriture est en général claire, quoiqu'il y ait çà et là quelques négligences. A plusieurs endroits, de petites parcelles de la surface se sont détachées, et de plus on constate la présence de quelques trous. La lecture n'a pas toujours été facile; pourtant le texte que nous donnons ci-dessous, sauf les points douteux, assez rares, signalés par nous, peut être considéré comme sûr, et les quelques lacunes que je n'ai pas réussi à combler ne constituent pas un obstacle essentiel à l'intelligence du morceau.

Le but de la présente publication est simplement de faire connaître le texte dont il s'agit et de le rendre accessible, et non de donner un commentaire détaillé avec explication de toutes les circonstances auxquelles se rapporte ce document; parmi ces circonstances, les unes deviennent immédiatement compréhensibles par la comparaison avec les autres documents du même genre, déjà publiés, et quant aux autres, elles exigeraient des recherches étendues et des développements que ne comporte guère l'édition de ce simple texte. Celui-ci ne sera donc suivi que de la traduction en français et de quelques notes et renvois.

Ἀντίγραφον.

- 1 Βασιλευόντων Πτ[ο]λεμαίου τοῦ ἐπιγαλουμένου Ἀλεξάνδρ[ου] καὶ Βερρενί[ης] τ[ῆ]ς ἀδελφῆς, θεῶν φιλομητόρων
- 2 σωτήρων, ἔτους [πεν]τεκαιδεκάτου ἐφ' ἱερῆ[ω]ν κα[ὶ] ἱερεῶν καὶ κανηφόρ[ου] τ[ῶ]ν ὄντων καὶ οὐσῶν μηνὸς Ἐπ[ε]φ θ,

Nous plaçons un point au-dessous des lettres dont la lecture est incertaine. — Le mot *Ἀντίγραφον* est placé dans le document lui-même au-dessus et à gauche de la ligne. Pour ne pas être obligé de trop réduire les proportions du ms. sur la reproduction photographique, dont les dimensions étaient limitées par le format du *Bulletin*, nous avons omis cet en-tête.

2. *ἱερῆ[ω]ν*: la lacune paraît un peu grande pour la lettre *ω*; pourtant la conjecture est absolument certaine.

- 3 ἐν Κροκοδίλων Πό[λ]ει ἐπεὶ Πανίσκου ἀγορανόμου τῆς ἄνω [τοπ-
α]ρχίας τοῦ Παθυρί[του], vac.
- 4 ἀπέδο[το] Σ[ε]νσοῦχος Νεχθάτιος Π[ε]ρσίνη ὡς ἐτῶν .. μέ[ση]
μελίχρως μακρ[ο]π[ρ]όσω(πος) εὐθύρ(ω) φακὸς παρὰ ρυν[τ]
- 5 ἐξ ἀρ(ιστερῶν) [μετὰ χ]υρίου Πανεβχοῦνις τοῦ Φίλωνος ὡς (ἐτῶν)
.. μέ[σο]υ μελιχρώου τεταν[οῦ] μακρο(προσώπου) εὐθύρ(ινος)
ὑποσκνιφο[ῦ]
- 6 χωλ[οῦ], ἀπὸ τῆς ὑπαρχούσης αὐτῆι καὶ τοῖς ἀδελφοῖς ἐν τῶι ἄνω
Κροκ[ο]δίλων Πόλεως γῆς ἠπείρου σιτ[ο]-
- 7 φόρου α... χα καὶ τοῦ προσόντος χαλάσματος, ἧς γείτο[ν]ες [ν]ό-
του Νεχούτου τοῦ [Σ]αραπίωνος καὶ τῶν ἀδελφ[ῶν],
- 8 βορρᾶ γῆ Ἰπάρχου καὶ τῶν ἀδε(λφῶν), ἀπηλιώτου Πνήφιος [το]ῦ
Κ[α]λλιμήδου καὶ Πετεσοῦχου τοῦ Πατομ. ους, λιβὸς
- 9 Νεχούτου τοῦ Σαραπίωνος, vac. ἧ οἱ ἂν ὄσ[ε]ι γε[ί]τονες
πάντοθεν, ἀρούρας δύο. Ἐπρίατο Πακοῖβιος
- 10 Φίλωνος [τ]ῶν φρουρίου ὡς (ἐτῶν) λς μέσος μελί(χρως) μακρο-
πρόσω(πος) εὐθ(ύρω) οὐλαὶ προσώπων χαλκο(ῦ) (ταλάντου) ἐνός.
Προπωλήτρια
- 11 καὶ βεβα[ι]ώτρια τῶν κατὰ τὴν ὠνήν ταύτην πάντων Σενσοῦχος
ἧ ἀποδομένη, ἣν ἐδέξατο Πακοῖβιος
- 12 ὁ πριάμενος. vac. Πανίσκος κεχρη(μάτικα).

3. ἐπεὶ (= ἐπί): il y a une distance assez forte entre la partie conservée du premier ε et le reste du π; ce fait est peut-être dû à une altération du papyrus, qui est très endommagé à cet endroit; la comparaison avec un grand nombre d'actes analogues nous prouve qu'il n'y avait pas là autre chose que la préposition ἐπί.

4. Le papyrus (P) porte μελιχρων. — P: μακρ[ο]π[ρ]όσω^ω. — P: ευθύρ.

5. P: ἀρ, abréviation pour ἀριστερῶν. — ἐτῶν: P L. — P: μακρ^ρ. — P: ευθύρ.

7. α...χα: peut-être α...ισα. — P: χλασματος.

8. P: αδ.

10. ἐτῶν: P L. — P: μελ. — P: μακροπρόσ^ω. — P: ευθ. — P: χαλκο. — ταλάντου: P π.

11. P: εδεξαντο.

12. P: κεχρ^η.

„Copie.

[l. 1-3. Date:
3 juillet de
l'an 99 avant
J.-Chr.]

Sous le règne de Ptolémée Alexandre et de sa „sœur“ Bérénice, dieux aimant leur mère, sauveurs, dans la quinzième année, pendant que les hommes et femmes en charge étaient prêtres, prêtresses et canéphore, le 9 du mois Epeïf, à Crocodilopolis, Paniskos étant agoranome pour la toparchie supérieure du district de Pathyris,

[l. 4-6. La
vendeuse.]

Sensouchis, fille de Nechthatis, persane, âgée d'environ . . ans, de taille moyenne, au teint jaune, au visage long, au nez droit, portant un signe de naissance à gauche du nez, — avec (le consentement de) son tuteur Panebchounis, fils de Philon, âgé d'environ . . ans, de taille moyenne, au teint jaune, aux cheveux lisses, au visage long, nez droit, vue faible, boiteux, — a vendu:

[l. 6-9. Ob-
jet de la
vente.]

sur la superficie totale de la terre ferme labourable (21 aroures?) appartenant à elle et à ses frères et située en amont de Crocodilopolis, ainsi que des terrains vagues (?) y attenants, les champs voisins ayant pour propriétaires: au Sud Nechoutes fils de Sarapion et ses frères, au Nord Hipparche et ses frères, à l'Est Pnefis fils de Callimedes et Petesouchos fils de Patom . . . , à l'Ouest Nechoutes fils de Sarapion, ou d'ailleurs quels que puissent être les voisins de tous les côtés, — la superficie de deux aroures,

[l. 9-10.
Acquéreur
et prix
d'achat.]

achetées par Pakoibios fils de Philon, appartenant à la garnison, âgé d'environ 36 ans, de taille moyenne, au teint jaune, au visage long, au nez droit, avec balafres sur la figure, pour la somme d'un talent de cuivre.

[l. 10-12.
Garantie.]

Négociatrice et garante pour tout ce qui concerne cette vente: Sensouchis, vendeuse, reconnue par Pakoibis, acquéreur.

[l. 12. Si-
gnature de
l'officier
civil.]

Fait par-devant Paniskos.“

Il est vrai que nous ne possédons qu'un petit nombre d'actes analogues datant de l'époque ptolémaïque (on les trouvera cités par WILCKEN dans l'Archiv für Papyrusforschung, t. I, 17);

il en reste pourtant suffisamment pour nous montrer que les formules employées ci-dessus étaient les formules consacrées dans les contrats de vente de cette époque. Dans plusieurs documents contemporains, la formule officielle, circonstanciée, de la date d'après „les prêtres, prêtresses et canéphore“ est remplacée par cette tournure insignifiante, que nous trouvons ici à la ligne 2. Si elle n'a pas complètement disparu, cela tient sans doute tout simplement à l'attachement du style des notaires pour les formes surannées. De plus, nous comprenons très bien certaines négligences naturelles que nous rencontrons plusieurs fois dans la construction de la phrase, par exemple, l. 7, l'omission de $\gamma\tilde{\eta}$ devant *Νεχούτου* (alors que ce mot est placé, à la ligne suivante, devant *Ἰππάρχου*), et, dans le signalement des individus, lorsque les signes distinctifs (*φακός*, l. 4; *οὐλαί*, l. 10) sont ajoutés sans liaison aux adjectifs descriptifs; à la l. 5, nous voyons même que le scribe ne s'est pas gêné pour mettre au nominatif le nom du tuteur, bien que ce nom vînt immédiatement après *μετά κυρίου*, négligence dont nous avons des exemples ailleurs (voir par ex. GRENFELL, *Greek papyri*, I, n° 31, 4: *τοῖς δεδανεισμένοις Ἐριανοῦπις καὶ οἱ συνδιασῖται*; GRENFELL and HUNT, *Greek papyri*, II, n° 25, 7: *ἀδελφοῖς Πετεσοῦχος καὶ Φαγῶνις*; n° 28, 5: *μετὰ κυρίου ... Θεοτούτης Ἐριενούπιος*). Il faut regarder comme de simples fautes de scribe: *μελίχρων* à la l. 4 (au lieu de *μελίχρως*), *χλάσματος* à la l. 7 (pour *χαλάσματος*), *ἐδέξαντο* à la l. 11 (pour *ἐδέξατο*).

L'âge et le lieu d'origine du document sont donnés avec toute la précision désirable. La quinzième année dont il est question à la ligne 2, c'est l'année 100—99 avant l'ère chrétienne. Dans quelques documents sur papyrus datant du règne de Ptolémée Alexandre on trouve une double désignation de l'année; ainsi: GRENFELL, *Greek papyri*, I, n° 34: *ἔτους ις τοῦ καὶ ιγ*, dates comptées respectivement à partir de l'avènement de Cléopâtre et à partir de celui de Ptolémée Alexandre

(117 et 114 avant J.-Chr.). Après le mariage du roi avec Bérénice, le nom de Cléopâtre disparaît des actes et on ne conserve que la seconde indication (cf. MAHAFFY, *A history of Egypt under the Ptolemaic dynasty*, p. 212 sqq.). Ἐπίφ est dans l'année égyptienne ordinaire le onzième mois, allant du 25 juin au 24 juillet (cf. les tableaux donnés dans: *Greek papyri in the British Museum*, I, p. 251, et: *Griechische Urkunden in Berlin*, I, p. 380); le 9 Ἐπίφ de l'an 15 équivaut donc au 3 juillet 99 avant J.-Chr. — La „Ville des Crocodiles“ n'est pas la ville de ce nom la plus connue (Arsinoë dans le Fayoum), mais, comme il résulte du contexte, une ville du νομός Παθουρίτης dans la Haute-Égypte; elle est souvent mentionnée dans les actes sur papyrus découverts au cours des dernières années. Elle était située un peu au Sud de la ville actuelle d'Erment (voir GRENFELL, *Greek papyri*, I, p. 25).

Dans le texte publié ci-dessus, nous avons dû laisser subsister la lacune de la ligne 7, sans pouvoir la combler avec pleine certitude. Pourtant il est possible qu'elle ait contenu les mots ἀρου(ρῶν) κα comme la désignation de la superficie totale du terrain dont une partie (ἀρούρας δύο, l. 9) est cédée à l'acquéreur; une donnée du même genre avec la même abréviation dans la désignation de la mesure se retrouve par exemple dans GRENFELL and HUNT, n° 20, 3 (comp. GRENFELL n° 27, 10).

Les noms de personnes présentent souvent, comme ici, un mélange de noms égyptiens et de noms grecs, et ce mélange ne reflète d'ailleurs qu'incomplètement le caractère composite de la population si bariolée qui habitait le royaume des Ptolémées; ainsi la vendeuse, qui était d'origine persane, porte un nom égyptien (voir là-dessus MAHAFFY, l. c., p. 200). L'agoronyme Paniskos nous est connu par un assez grand nombre d'actes, certainement de la même provenance que l'acte édité ci-dessus. Le nom de femme Σενσοῦχτις correspond au nom d'homme Σενσοῦχος, qui se présente dans GRENFELL, n° 25, 5.

Le nom de son père *Νεχθατις* ne se trouve pas ailleurs, que je sache; il est pourtant difficile d'y voir la graphie défectueuse d'un nom plus connu, comme *Νεχθανοῦπις* ou tel autre analogue. *Πανεβχοῦνις* se lit dans GRENFELL and HUNT, n° 23 a, 10, et, sous la forme *Πανοβχοῦνις*, dans GRENFELL, n°s 19 et 29, *Πνηφικς* dans GRENFELL and HUNT, n° 26, 14. Les autres noms sont plus communs, à l'exception de l'incertain *Πατρ-μ.ους* de la ligne 8. Remarquons avec quelle négligence est écrit le nom de l'acquéreur (l. 9 *Παχοίβιος*, l. 11 *Παχοῖβις*).

Le signalement des personnes contractantes était le procédé le plus simple et le plus naturel pour constater leur identité. Dans les documents légaux de l'époque ptolémaïque, le signalement vient ordinairement après le nom des parties contractantes; si l'une d'elles, comme ici, est une femme, il accompagne aussi le nom du tuteur (cf. GRADENWITZ, Einführung in die Papyruskunde, I, 126 sqq.). On note en particulier avec soin des signes caractéristiques tels que *φακοί* et *οὔλαι*; nous avons des exemples du même genre dans GRENFELL n° 44, 9: *οὐλλή μετώπων* et dans GRENFELL and HUNT n° 15, 12: *φακὸς τραχήλων*; si les „signes particuliers“ font défaut, on le mentionne parfois expressément par le mot *ἄσημος*. — Le sens du mot *τετανός*, qui est très ordinaire dans les signalements, a donné lieu à quelques incertitudes; il faut, comme l'a dit MAHAFFY (Flinders Petrie papyri, I, p. 45), comprendre ce terme comme une sorte d'abréviation de *τετανόθριξ*, „aux cheveux lisses“. Je n'ai pas rencontré ailleurs l'indication *τῶν φρουρίου* (l. 10); en revanche nous trouvons çà et là des indications militaires du même genre, par ex. *τῶν τοῦ ἐπιτάγματος* (faisant partie de la réserve): GRENFELL, I, n° 18, 6; n° 19, 8; n° 20, 3, et *τῶν Πάτρωνος*: MAHAFFY, Flinders Petrie papyri, I, n° 11.

Le terrain vendu est désigné comme *γῆ ἤπειρος σιτοφόρος*, autrement dit comme terre labourable ordinaire, avec un *χάλασμα* (écrit *χλασμα*) y attenant. La signification particu-

lière attribuée à ce dernier terme dans l'agronomie du royaume ptolémaïque se laisse difficilement rattacher à la signification du même mot dans la littérature classique. En revanche, comme le professeur Wolters a bien voulu me le faire remarquer, il semble bien que le grec moderne ait conservé à ce terme une signification qui pourrait convenir au contexte de notre acte de vente; c'est celle de: „emplacement d'une maison tombée en ruines, décombres“. D'après cette indication, j'ai introduit par conjecture dans ma traduction le sens un peu plus étendu de „terrain vague“. Dans les documents sur papyrus, le mot en question ne se retrouve, à ma connaissance, que chez GRENFELL and HUNT, n° 23 a, 7-8, au milieu du contexte suivant: *τὴν ὑπάρχουσαν αὐταῖς ἐν τῷ ἀπὸ βορρᾶ πεδίῳ Παθύρεως γῆν ἤπειρον σιτοφόρον ἀδιαίρετον ἐν σφραγίσι δυοῖ ἀρουρῶν τριῶν ἡμίσεως καὶ τοῦ προσόντος χαλάσματος ἀπὸ ἀρουρῶν ζ τῶν ἐν ἀρούραις μ.*

Sur la vieille mesure agraire égyptienne de l'ἀρουρα (= 2756 mètres carrés), conservée par les Ptolémées, on trouvera des renseignements et des indications bibliographiques dans l'article de Hultsch inséré dans la *Realencyklopædie* de Pauly-Wissowa.

Copenhague, mai 1901.

